



MAINTENANCE

Visite décennale de l'unité n°2 : épreuve hydraulique du circuit primaire réussie !

La 4^{ème} visite décennale (VD4)* de l'unité de production n°2 a franchi mi-mai un nouveau jalon avec la réussite de l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal du réacteur. L'enjeu : obtenir l'accord de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) pour exploiter ce circuit pour les dix prochaines années. Il s'agit d'un des trois examens réglementaires qui doivent être réalisés dans le cadre des visites décennales d'un réacteur nucléaire.



© Brio Studio

Réalisée en présence de l'ASN et avec le concours des unités d'ingénierie d'EDF, l'épreuve hydraulique consiste à augmenter la pression dans le circuit primaire par paliers successifs pour atteindre une pression 1,3 fois supérieure à celle du fonctionnement normal du circuit.

L'objectif : vérifier par une série de mesures et de contrôles exhaustifs que la résistance et l'étanchéité des circuits et des gros composants (cuve, pressuriseur et générateurs de vapeur)

sont conformes à l'attendu et permettent la poursuite de l'exploitation du réacteur en toute sûreté.

Un examen préparé minutieusement

Pour cette épreuve hydraulique, les équipes d'EDF et des entreprises partenaires se sont appuyées sur le retour d'expérience du parc nucléaire français. Elles ont déployé un programme de maintenance spécifique en amont sur la robinetterie et les différents matériels qui composent le circuit primaire. 1200 soudures

ont par exemple été contrôlées au préalable. Différents capteurs de température et d'écoute acoustique ont également été installés sur les gros composants du circuit primaire pour surveiller la température durant l'épreuve et s'assurer de l'absence d'inétanchéités. Autant d'opérations qui ont permis de réussir ce contrôle réglementaire majeur. ●

* Une visite décennale se distingue des autres arrêts pour maintenance notamment par la réalisation de 3 examens réglementaires dont la réussite est

déterminante pour obtenir l'autorisation de poursuite d'exploitation délivrée par l'ASN : le contrôle de la cuve du réacteur, l'épreuve hydraulique du circuit primaire et l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur. Après la réussite de ces examens réglementaires et à l'issue de la réalisation du programme de maintenance programmé lors de la visite décennale, le niveau de sûreté d'un réacteur atteint les meilleurs standards internationaux. C'est ensuite à l'ASN de se prononcer sur l'autorisation de redémarrer l'unité de production pour 10 ans supplémentaires.



MAINTENANCE

L'unité de production n°5 de retour sur le réseau national d'électricité !

L'unité de production n°5 de la centrale nucléaire du Bugey a rejoint le réseau national d'électricité le 2 mai dernier. L'unité avait été découplée du réseau électrique le 25 février 2020 afin de renouveler une partie du combustible et d'effectuer des activités de maintenance, des contrôles préventifs et des essais réglementaires.

Second arrêt de la campagne 2020, cet Arrêt pour Simple Rechargement (ASR) a permis de remplacer un tiers du combustible de l'unité de production. D'autres activités de maintenance ont été réalisées comme le nettoyage complet des générateurs de vapeur et l'installation de faux planchers dans les locaux électriques dans le cadre des activités préparatoires

à la 4^{ème} visite décennale de l'unité de production en 2021.

Réalisé pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, cet arrêt programmé était considéré comme prioritaire pour le Groupe EDF afin d'assurer la sécurité d'alimentation du réseau électrique. Il a été réalisé en respectant strictement les gestes de prévention contre le Covid-19. ●

➤ Quelques chiffres de l'ASR

3 300 heures de robinetterie,

2 200 heures d'interventions dédiées à la réalisation d'inspections et d'essais réglementaires sur certains matériels,

9 millions d'euros investis pour garantir le maintien de la performance et un haut niveau de sûreté de l'installation.

En route pour la mobilité électrique !

La centrale nucléaire du Bugey s'équipe de 110 véhicules électriques et de 276 bornes de recharge. Signataire de l'initiative mondiale EV100* pour encourager la mobilité électrique, le groupe EDF s'est en effet engagé à électrifier sa flotte de véhicules légers d'ici 2030 contribuant ainsi au développement d'une société bas carbone.



A l'occasion des travaux d'agrandissement de ses parkings et dans le cadre de cet accord, le CNPE du Bugey est le premier à convertir sa flotte de véhicules EDF d'astreinte en 100 % électrique ! Les 110 véhicules électriques ont ainsi été livrés le 29 mai dernier. Ils remplacent la flotte de véhicules thermiques existante. Objectif : le remplacement complet de la flotte d'ici la fin du mois d'août 2020. Par ailleurs, IZIVIA IG, filiale d'EDF, a installé 276 points de charge sur les

parkings du CNPE. Ils chargeront les véhicules de flotte ainsi que ceux des salariés, des prestataires et des visiteurs. EDF est la première entreprise française à rejoindre l'initiative EV100, portée par l'Organisme international à but non lucratif *The Climate Group*.

* EV100 est une initiative mondiale née à New-York lors de la Climate Week NYC en septembre 2017. Elle vise à fédérer les grands groupes engagés autour du développement de la mobilité électrique et de sa généralisation d'ici 2030.

VIE INDUSTRIELLE DU SITE

Retour sur l'arrêt de l'unité de production n°3

Début mai, après un court arrêt pour une intervention de maintenance, lors des opérations de redémarrage, un défaut a été détecté sur le corps basse pression du groupe turbo-alternateur*, en partie non nucléaire de l'installation de l'unité de production n°3. Les équipes de la centrale du Bugey ont alors immédiatement procédé à une baisse de puissance à 50 % pour réaliser les contrôles nécessaires. Suite au diagnostic, la décision a été prise d'arrêter l'unité de production dans la nuit du 14 au 15 mai pour procéder aux opérations de maintenance du matériel. Les équipes ont mis à profit cet arrêt pour anticiper la réalisation d'une épreuve hydraulique complexe.

et d'une turbine haute pression accouplées à un alternateur. Sous l'effet de la vapeur, l'ensemble tourne à 1 500 tours par minute pour produire l'électricité.



* Situé en salle des machines, le groupe turbo-alternateur est composé de 3 turbines basse pression

COMMUNICATION

Venez découvrir la centrale du Bugey autrement grâce à une visite au bord du Rhône !

Durant la période estivale, le service des visites de la centrale vous propose une conférence guidée et bucolique au bord du Rhône.

Tout au long de cette balade, nos guides conférenciers vous présenteront le rôle du fleuve dans le fonctionnement des centrales nucléaires, les mesures prises pour limiter l'impact de la production d'électricité sur l'environnement, comment

le nucléaire s'inscrit dans le mix énergétique faiblement carboné développé par EDF et les actions menées par le CNPE en faveur de la biodiversité... Visites en extérieur, sur inscription obligatoire, les mardis et samedis de 10h à 11h30, de 13h à 14h30 ou de 15h à 16h30, en août et septembre 2020, par mail à bugey-cip@edf.fr, en indiquant le jour et créneau souhaités, le nom et prénom des participants (en précisant adulte ou enfant) et votre numéro de portable. Nombre de places limité à 9 personnes par visite.

EN SAVOIR +

Service des visites de la centrale nucléaire du Bugey : 04 74 34 30 09 ou bugey-cip@edf.fr

TRANSPARENCE

PUBLICATIONS À CONSULTER

Fin juin, conformément aux articles L. 125-15 et L. 125-16 du code de l'environnement, la centrale du Bugey a publié son rapport d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Bugey. Ce rapport présente le bilan 2019 en matière de sûreté, de radioprotection et d'environnement de ses installations nucléaires (les 4 unités en exploitation, l'unité en déconstruction Bugey 1, le magasin interrégional de combustible neuf et l'Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés (ICEDA)). Ce rapport est téléchargeable sur le site internet edf.fr/bugey.

La centrale du Bugey a également publié son rapport environnemental relatif aux installations nucléaires de Bugey pour l'année 2019. Il présente notamment des informations sur les prélèvements d'eau, les rejets d'effluents, la gestion des déchets et la surveillance de l'environnement. Ce rapport est téléchargeable sur notre site internet edf.fr/bugey / rubrique "sûreté et environnement".

EVÉNEMENTS DES MOIS D'AVRIL (EN COMPLÉMENT DE L'ESSENTIEL D'AVRIL), MAI ET JUIN

Le 26 avril, l'unité de production n°5 est en

phase de redémarrage suite à son arrêt programmé pour maintenance depuis le 25 février dernier. Les équipes en charge du pilotage du réacteur réalisent une opération d'exploitation consistant à réduire la pression dans l'enceinte du bâtiment réacteur. Elles constatent que la pression dans l'enceinte ne change pas. Un intervenant se rend sur place. Il s'aperçoit que deux vannes du circuit permettant notamment de prélever l'air dans le bâtiment réacteur sont fermées. Or, les spécificités techniques d'exploitation qui encadrent le pilotage des réacteurs précisent qu'elles auraient dû être ouvertes lors de cette étape du redémarrage. Ces deux vannes sont aussitôt remises en position ouverte. Les investigations montrent que les vannes ont été fermées suite à un essai réalisé le 13 mars dernier dans le cadre du programme de maintenance de l'unité de production. Cet événement n'a eu aucun impact sur l'environnement ou la sécurité des personnes et des installations. Cependant, en raison de la détection tardive de la position fermée des deux vannes, la direction de la centrale de Bugey a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), le 28 avril 2020 un événement significatif de sûreté de niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7.

Le 30 avril en début de soirée, les équipes de la centrale du Bugey ont procédé à une baisse de puissance de l'unité de production n°4. Cette modulation de puissance a permis d'adapter la

production d'EDF à la faible demande ponctuelle en électricité. L'unité a retrouvé sa pleine puissance le 2 mai en soirée.

Le 12 mai vers midi, les secours extérieurs sont venus à la centrale EDF de Bugey suite à un dégagement de fumée détecté sur l'unité de production n°5. Ce dégagement de fumée, lié à des travaux programmés de découpe de matériels, n'a pas nécessité l'intervention des équipes du SDIS qui ont quitté le site dès 12h15.

Mi-mai, les travaux de démolition des locaux de Bugey 1, unité mise à l'arrêt en 1994 et en cours de déconstruction, viennent de franchir une nouvelle étape avec la démolition des locaux abritant les anciennes chaudières de production de vapeur démantelées en 1995. Cette démolition s'inscrit dans la mise en configuration sécurisée du site avant le démantèlement du réacteur lui-même. Interrompu pendant 10 semaines en raison de la crise sanitaire, ce chantier a permis de supprimer 1 000 m² de surface au sol. 75% des 5 500 tonnes de déchets générés seront réemployés.

Le 16 juin, un intervenant a déclenché une sonnerie au portique C3*. Il a immédiatement été pris en charge par les équipes responsables de la sécurité et de la radioprotection de la centrale. Après examens, il s'est avéré que la contamination détectée était localisée sous la chaussure de ville de l'intervenant. Celle-ci a été

conservée par le site et intégrera une filière spécialisée de traitement. Les contrôles effectués ont confirmé l'absence de contamination corporelle, le salarié a pu quitter le site.

* Les portiques C3 effectuent un contrôle radiologique systématique de toutes les personnes avant leur sortie de la centrale, qu'ils aient ou non travaillé en zone nucléaire.

Le 23 juin à 13h15, les secours extérieurs sont entrés sur la centrale de Bugey suite à une odeur de brûlé dans un bâtiment électrique de l'unité de production n°5. Cette odeur était liée à l'échauffement d'une cellule électrique. Les équipes de première intervention ont mis en sécurité la zone et confirmé l'absence de dégagement de fumée. Les pompiers ont quitté le site à 14h10 sans intervenir.

INSPECTIONS DE L'ASN EN MAI ET JUIN :

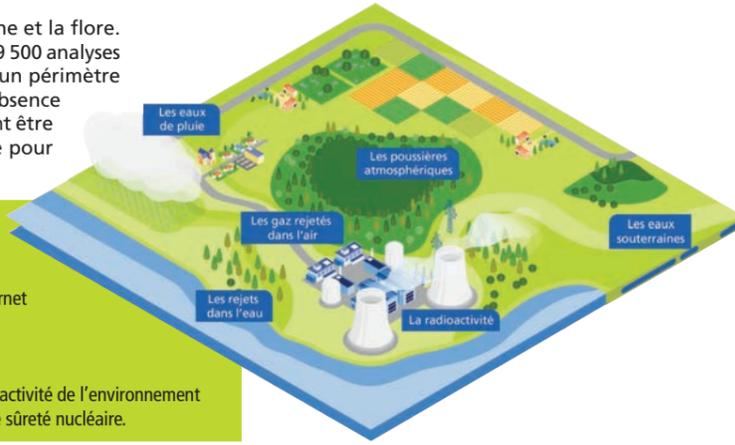
• 25 mai, 3, 16 et 23 juin : inspections sur le thème de la visite décennale de l'unité de production n°2

• 27 mai : inspection sur les installations en situation de covid-19

Contrôles dans l'environnement

Valeurs relevées
fin Avril 2020

Une surveillance systématique est assurée sur l'eau, l'air, la faune et la flore. Ces contrôles représentent 5 050 prélèvements autour du site et 29 500 analyses en laboratoire par an. 28 balises et sondes sont installées dans un périmètre de 10 km autour de la centrale pour vérifier en permanence l'absence de radioactivité. Certaines valeurs sont en deçà des seuils pouvant être détectés par les appareils de mesure, d'où le signe « < » précisé pour ces valeurs.



Le saviez-vous

L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE du Bugey est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire.

ENVIRONNEMENT

Rejets d'effluents radioactifs

Comme la plupart des installations industrielles, une centrale nucléaire effectue des rejets liquides et gazeux. Ces rejets sont soumis à une réglementation stricte et font l'objet de contrôles réguliers. L'objectif permanent du personnel de la centrale est de réduire ces rejets à des valeurs en deçà des limites fixées.

Activité volumique après dilution dans les eaux du Rhône (activité ajoutée par litre d'eau du Rhône)

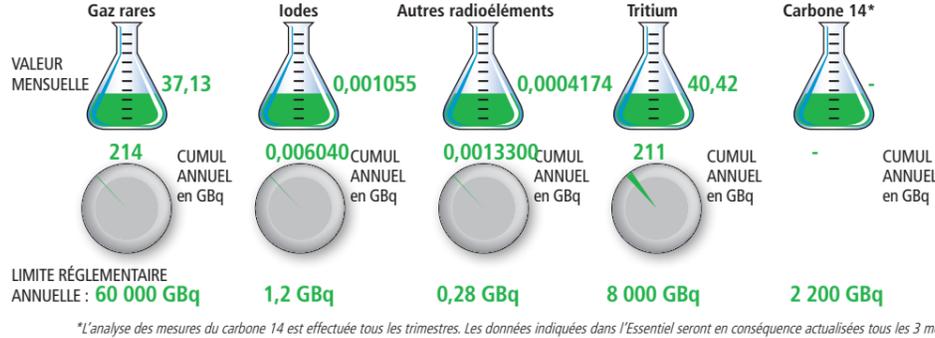
	Valeur la plus élevée du mois	Limite quotidienne réglementaire
Activité tritium	39 Bq/l	80 Bq/l
Iodes	0,000046 Bq/l	0,1 Bq/l
Autres radioéléments (Nickel 63 exclus)	0,00059 Bq/l	0,7 Bq/l

Tritium De la famille de l'hydrogène, le tritium émet un rayonnement de très faible énergie. Il existe à l'état naturel et doit donc être mesuré séparément.

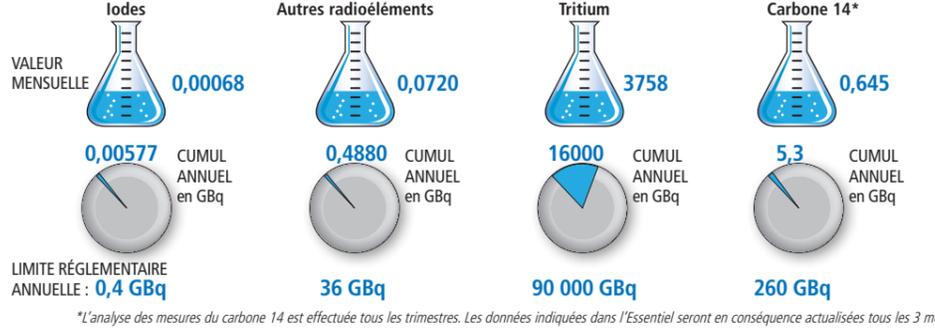
Température de l'eau

Paramètres	Limites réglementaires	Valeur maximale du mois	Moyenne mensuelle
Température moyenne journalière calculée à l'aval	Du 16 septembre au 30 avril < 24°C	18,1 °C	14,8 °C
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 26°C		
Echauffement moyen journalier	Du 16 septembre au 30 avril < 7°C	2,8 °C	1,7 °C
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 5°C		

Activité rejetée dans l'air (en GBq) :



Activité rejetée dans l'eau (en GBq) :



Mesures dans l'environnement

	Moyenne 2019	Moyenne mensuelle
Radioactivité ambiante Mesure en continu du rayonnement ambiant aux quatre points cardinaux à un kilomètre du site	0,08 µSv/h	0,19 µSv/h
Radioactivité de l'air Mesure dans l'air de l'ensemble des rayonnements bêta émis par les poussières atmosphériques sur les filtres placés aux abords des installations	0,63 mBq/m ³	1,2 mBq/m ³
Radioactivité des eaux souterraines Mesure sur l'eau prélevée dans les puits du site, du tritium et de l'ensemble des rayonnements bêta	Tritium	5,2 Bq/l
	Indice d'activité bêta globale	0,14 Bq/l

* La moyenne ne tient pas compte du marquage au tritium des eaux souterraines dans des endroits très localisés.

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n° 2016-DC-0569 de l'ASN du 29 septembre 2016 modifiant la décision n° 2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité bêta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

Retrouvez ces mesures avec des explications et une animation pédagogique plus détaillées sur bugey.edf.com

REPÈRES

Radioactivité

La radioactivité est la transformation spontanée d'un noyau d'atome instable en un noyau plus stable avec libération d'énergie. C'est un phénomène naturel qui existe dans l'uranium utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires.

La radioactivité se mesure en becquerel (Bq). Il mesure l'activité à la source, c'est-à-dire le nombre d'atomes qui par seconde se transforment et émettent des rayonnements.

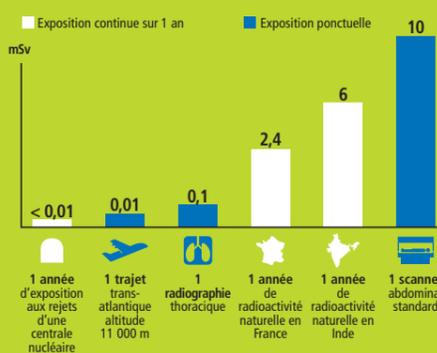
Le sievert (Sv) estime, quant à lui, l'effet du rayonnement sur l'homme. Les expositions s'expriment en général en millisievert (mSv) ou en microsievert (µSv).

1 mBq : 1 millibecquerel = 10⁻³ Bq
1 GBq : 1 gigabecquerel = 10⁹ Bq
1 TBq : 1 terabecquerel = 10¹² Bq
1 µGy : 1 microgray = 10⁻⁶ Gy

Exemples de radioactivité naturelle
source : www.andra.fr

Eau de mer : 13 Bq/l Artichaut : 300 Bq/kg
Homme : 130 Bq/kg Brique : 800 Bq/kg

Exposition aux rayonnements



Suivi de la propreté radiologique

Surveillance radiologique du personnel

	En avril	Depuis le 01/01/2020
Nombre de contrôles aux anthropogammamètres	392	2 604
Nombre d'écarts ⁽¹⁾	3	10
Nombre de déclenchements des portiques C3 en sortie de site ⁽²⁾	0	2

1 : Nombre de cas où le service médical a demandé des examens complémentaires.
2 : Nombre de cas où les portiques C3 ont détecté une contamination en sortie de site.

Propreté des voiries du site

	En avril	Depuis le 01/01/2020
Nombre de points entre 800 Bq et 100 000 Bq	0	0
Nombre de points entre 100 000 Bq et 1 MBq	0	0
Nombre de points > 1 MBq	0	0
Surface contrôlée (m ²)	0	3 441

Est considéré comme un point de contamination tout point présentant une radioactivité > à 800 Bq. Tout point détecté à plus de 100 000 Bq fait l'objet d'une déclaration à l'ASN.

Propreté des transports

Un convoi est constitué du moyen de transport (wagon ou camion) et des emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustibles neufs ou usés, outillages ou déchets). Des contrôles sont réalisés au départ et à l'arrivée des convois. Les écarts s'entendent par rapport à la réglementation en vigueur.

	En avril	Depuis le 01/01/2020
Nombre de convois de déchets radioactifs	2	21
Nombre d'écarts	0	0
Nombre de convois de déchets conventionnels	54	363
Nombre d'écarts ⁽¹⁾	0	0
Nombre de convois de combustible usé	0	3
Nombre d'écarts	0	0
Nombre de convois d'outillages contaminés	26	129
Nombre d'écarts	1	1
Nombre de convois d'emballages vides servant au transport du combustible neuf ou des outillages	0	9
Nombre d'écarts	0	0

1 : Tous les déchets conventionnels non radioactifs font l'objet d'un contrôle. Celui-ci vérifie l'absence de radioactivité. Pour cela, on utilise des appareils de mesure et des balises, à la sortie des sites nucléaires et à l'entrée des sites éliminateurs de déchets.

Contrôles dans l'environnement

Valeurs relevées
fin Mai 2020

Une surveillance systématique est assurée sur l'eau, l'air, la faune et la flore. Ces contrôles représentent 5 050 prélèvements autour du site et 29 500 analyses en laboratoire par an. 28 balises et sondes sont installées dans un périmètre de 10 km autour de la centrale pour vérifier en permanence l'absence de radioactivité. Certaines valeurs sont en deçà des seuils pouvant être détectés par les appareils de mesure, d'où le signe « < » précisé pour ces valeurs.



Le saviez-vous

L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE du Bugey est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire.

ENVIRONNEMENT

Rejets d'effluents radioactifs

Comme la plupart des installations industrielles, une centrale nucléaire effectue des rejets liquides et gazeux. Ces rejets sont soumis à une réglementation stricte et font l'objet de contrôles réguliers. L'objectif permanent du personnel de la centrale est de réduire ces rejets à des valeurs en deçà des limites fixées.

Activité volumique après dilution dans les eaux du Rhône (activité ajoutée par litre d'eau du Rhône)

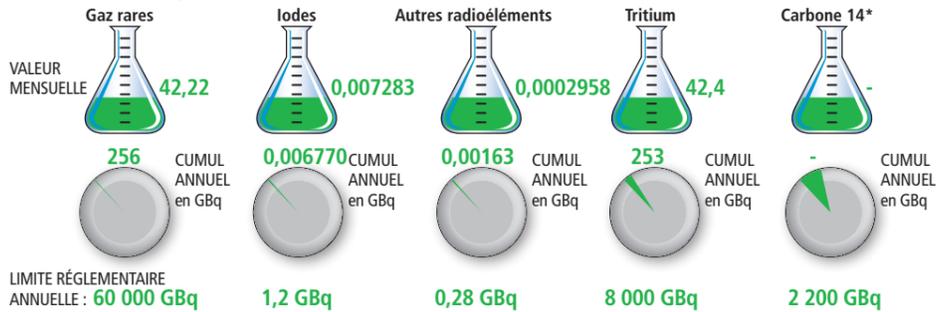
	Valeur la plus élevée du mois	Limite quotidienne réglementaire
Activité tritium	15 Bq/l	80 Bq/l
Iodes	0,000045 Bq/l	0,1 Bq/l
Autres radioéléments (Nickel 63 exclus)	0,00029 Bq/l	0,7 Bq/l

Tritium De la famille de l'hydrogène, le tritium émet un rayonnement de très faible énergie. Il existe à l'état naturel et doit donc être mesuré séparément.

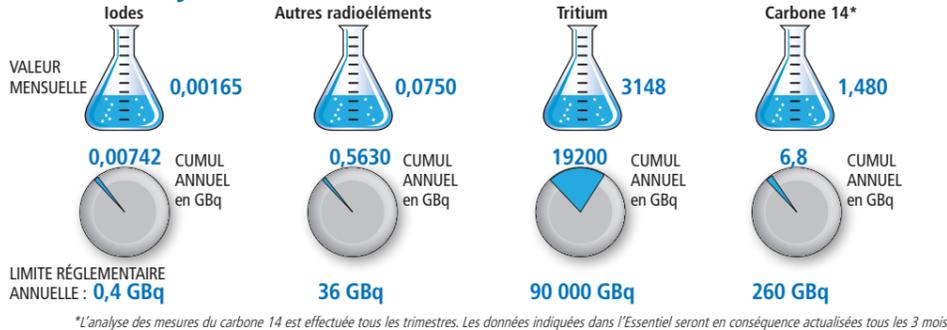
Température de l'eau

Paramètres	Limites réglementaires	Valeur maximale du mois	Moyenne mensuelle
Température moyenne journalière calculée à l'aval	Du 16 septembre au 30 avril < 24°C	-	-
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 26°C	18,3 °C	15,0 °C
Echauffement moyen journalier	Du 16 septembre au 30 avril < 7°C	-	-
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 5°C	0,9 °C	0,3 °C

Activité rejetée dans l'air (en GBq) :



Activité rejetée dans l'eau (en GBq) :



Mesures dans l'environnement

	Moyenne 2019	Moyenne mensuelle
Radioactivité ambiante Mesure en continu du rayonnement ambiant aux quatre points cardinaux à un kilomètre du site	0,08 µSv/h	0,08 µSv/h
Radioactivité de l'air Mesure dans l'air de l'ensemble des rayonnements bêta émis par les poussières atmosphériques sur les filtres placés aux abords des installations	0,63 mBq/m ³	0,69 mBq/m ³
Radioactivité des eaux souterraines Mesure sur l'eau prélevée dans les puits du site, du tritium et de l'ensemble des rayonnements bêta	Tritium	5,2 Bq/l
	Indice d'activité bêta globale	0,14 Bq/l

* La moyenne ne tient pas compte du marquage au tritium des eaux souterraines dans des endroits très localisés.

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n° 2016-DC-0569 de l'ASN du 29 septembre 2016 modifiant la décision n° 2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité bêta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

Retrouvez ces mesures avec des explications et une animation pédagogique plus détaillées sur bugey.edf.com

REPÈRES

Radioactivité

La radioactivité est la transformation spontanée d'un noyau d'atome instable en un noyau plus stable avec libération d'énergie. C'est un phénomène naturel qui existe dans l'uranium utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires.

La radioactivité se mesure en becquerel (Bq). Il mesure l'activité à la source, c'est-à-dire le nombre d'atomes qui par seconde se transforment et émettent des rayonnements.

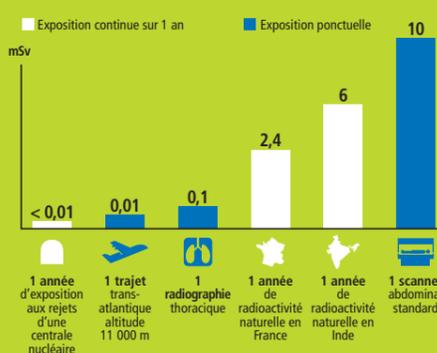
Le sievert (Sv) estime, quant à lui, l'effet du rayonnement sur l'homme. Les expositions s'expriment en général en millisievert (mSv) ou en microsievert (µSv).

1 mBq : 1 millibecquerel = 10⁻³ Bq
1 GBq : 1 gigabecquerel = 10⁹ Bq
1 TBq : 1 terabecquerel = 10¹² Bq
1 µGy : 1 microgray = 10⁻⁶ Gy

Exemples de radioactivité naturelle
source : www.andra.fr

Eau de mer : 13 Bq/l Artichaut : 300 Bq/kg
Homme : 130 Bq/kg Brique : 800 Bq/kg

Exposition aux rayonnements



Suivi de la propreté radiologique

Surveillance radiologique du personnel

	En mai	Depuis le 01/01/2020
Nombre de contrôles aux anthropogammamètres	349	2 953
Nombre d'écarts (1)	0	10
Nombre de déclenchements des portiques C3 en sortie de site (2)	0	3

1 : Nombre de cas où le service médical a demandé des examens complémentaires.

2 : Nombre de cas où les portiques C3 ont détecté une contamination en sortie de site.

Propreté des voiries du site

	En mai	Depuis le 01/01/2020
Nombre de points entre 800 Bq et 100 000 Bq	2	2
Nombre de points entre 100 000 Bq et 1 MBq	0	0
Nombre de points > 1 MBq	0	0
Surface contrôlée (m ²)	33 000	36 441

Est considéré comme un point de contamination tout point présentant une radioactivité > à 800 Bq. Tout point détecté à plus de 100 000 Bq fait l'objet d'une déclaration à l'ASN.

Propreté des transports

Un convoi est constitué du moyen de transport (wagon ou camion) et des emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustibles neufs ou usés, outillages ou déchets). Des contrôles sont réalisés au départ et à l'arrivée des convois. Les écarts s'entendent par rapport à la réglementation en vigueur.

	En mai	Depuis le 01/01/2020
Nombre de convois de déchets radioactifs	5	26
Nombre d'écarts	0	0
Nombre de convois de déchets conventionnels	40	403
Nombre d'écarts (1)	0	0
Nombre de convois de combustible usé	0	3
Nombre d'écarts	0	0
Nombre de convois d'outillages contaminés	32	161
Nombre d'écarts	0	1
Nombre de convois d'emballages vides servant au transport du combustible neuf ou des outillages	3	12
Nombre d'écarts	0	0

1 : Tous les déchets conventionnels non radioactifs font l'objet d'un contrôle. Celui-ci vérifie l'absence de radioactivité. Pour cela, on utilise des appareils de mesure et des balises, à la sortie des sites nucléaires et à l'entrée des sites éliminateurs de déchets.

Pour connaître l'actualité de la centrale nucléaire du Bugey

24h/24 - 7 jours/7

Composez le 0 800 00 01 02 (numéro vert/appel gratuit)

Connectez-vous sur edf.fr/bugey



Votre contact

bugey-communication@edf.fr
Tél. 04 74 34 34 10

Directeur de la publication : Pierre Boyer - L'Essentiel est édité par la Mission Communication du CNPE du Bugey
Réalisation : Xavier Boglione
Crédits photos : CNPE Bugey - Mission Communication - N° ISSN 160-2643 DÉPÔTS LÉGAUX - JUILLET 2020